



Mars 1, 2008

Prix Annuel de Recherche Sur Législation de L'environnement "Alexandre Kiss", 2008

Antécédents

La mission de la Commission de Droit de l'Environnement (CDE) de l'UICN a pour but faire progresser la durabilité à travers l'implémentation des concepts et les instruments politiques et légaux avec le développement des capacités des sociétés, afin d'élaborer et d'appliquer le droit et les politiques de l'environnement, mettant en pratique la mission de l'organisation.

Dans ce contexte la Commission de Droit de l'Environnement veut atteindre sa mission avec plusieurs initiatives, programmes et activités.

La recherche du présent prix fait partie de la poursuite de promotion de la Commission sur le développement des lois sur l'environnement et sa diffusion, particulièrement parmi les jeunes avocats et les étudiants de spécialisation.

On a profité de toute la plate-forme donnée par les Membres du CDA, et sa relation avec les membres de l'UICN, la forte coopération avec le Secrétariat y le Centre de Bonn pour développer ce prix.

Objectives:

1. Promouvoir et divulguer l'investigation des lois sur l'environnement et ses principes, les plus remarquables.
2. Augmenter l'intérêt de l'investigation des lois de l'environnement parmi les jeunes avocats.
3. Augmenter la coopération et l'intégration tant au niveau régional ainsi que global parmi les membres du CDE, de l'UICN, et du Secrétariat.

Conditions du prix



Thèmes: Il y a deux thèmes à proposer pour le prix :

- 1- Cadres juridiques pour contrer les changements climatiques - Réponses nationales et régionales à un défi mondial
- 2- Energie renouvelable et efficacité énergétique - quelles mesures juridiques peuvent les promouvoir?

Longueur du travail de l'investigation: de 20 et 40 pages.

Date limite: Juin 1, 2008

Une copie doit être envoyée par courrier électronique à la Centre de Droit de l'Environnement à Bonn à l'attention de Mme. Jil Self (Jil.Self@iucn.org) et l'autre copie au Président de la Commission de Droit de l'Environnement, Mme. Sheila Abed (Sheila.Abed@iucn.org).

Langage: Les recherches doivent être présentées dans n'importe quelle des trois langues officielles de l'UICN (français, anglais, espagnol).

Participants: Membres du CEL, Staff d'Institutions Membres de la UICN, et d'autres recommandés par une Institution Membre de l'UICN.

Juré: Le juré sera lideré par le Doyen Monsieur Michel Prieur, Vice-président du CEL et Monsieur Alejandro Iza, Directeur du Centre de Droit de l'Environnement et de deux renommés avocats de l'environnement.

Résultats: Les résultats seront publiés dans le site web de l'UICN depuis le première de juillet 2008.

Prix: Les 5 meilleures recherches seront publiées. Le premier gagnant pourra visiter pendant 10 jours le Centre de Droit de l'Environnement à Bonn. Il aura l'opportunité de continuer avec ses recherches et contacter d'autres avocats. Tous les frais de voyage et de séjour seront payés. (billet d'avion, logement et nourriture).